

COMMUNE DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 mars 2023**

N°DCM-2023-017

OBJET :

FINANCES

Comptes de gestion 2022
Budget principal
Budgets annexes
assainissement / eau /
camping / cinéma /nouvelle
gendarmerie

Membres en exercice : 27
Membres présents : 21
Membres votants : 27

L'an deux mille vingt-trois le lundi six mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, s'est réuni en mairie, après convocation en date du 28 février 2023, sous la présidence de M. Patrick MATHIAS, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance, il procède à l'appel des conseillers :

Etaients présents : M. MATHIAS - M. PERREAULT - Mme BIAJOUX - M. JACQUARD - Mme BAS-DESFARGES - M. MORIN - Mme ROBIN - M. MARTINON - M. CURNILLON - Mme RAVOUX - Mme SOUPE - CARLOT-MARTIN - Mme BROCHARD - M. DI CARLO - M. GINDRE - Mme FETTET-RICHONNIER - M. DECOMBLE - M. JANNET - Mme D'ALMEIDA - Mme COLLOVRAY - M. FROMONT.

Absents ayant donné un pouvoir : Mme BUJALANCE MERLIN représentée par Mme BAS-DESFARGES - Mme COUTURIER représentée par M. DI CARLO - M. POCHON représenté par M. MORIN - M. DUPUPET représenté par M. MARTINON - Melle ROUSSEL représentée par Mme BIAJOUX - M. LEGRAS - représenté par M. JANNET.

Absent : néant.

M. Gilles MARTINON est élu pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

* * *

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur le Maire cède la parole à Monsieur MORIN, lequel indique qu'après avoir vérifié que le receveur avait repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis, et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, Monsieur le Maire vous propose d'approuver les comptes de gestion du receveur de Châtillon-sur-Chalaronne, au titre de l'exercice 2022, pour le budget principal et les cinq budgets annexes.

Le Conseil Municipal sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité (27 voix pour),

APPROUVE les comptes de gestion 2022 du budget principal et des budgets annexes assainissement, eau, camping, cinéma et nouvelle gendarmerie.

Ainsi délibéré le 6 mars 2023

Le Maire,
Patrick MATHIAS

Acte rendu exécutoire après :
Publication ou notification

Le : 23/03/2023

Et dépôt en Préfecture

Le : 23/03/2023



Pour extrait conforme.
Au registre sont les signatures.